



Fiche thématique

Inclusion

Dernière mise à jour : septembre 2025

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Contexte

Le Maroc a réalisé des progrès significatifs dans la reconnaissance des droits des personnes en situation de handicap, notamment sur le plan législatif, avec la ratification de la Convention des Nations Unies en 2009 et l'adoption de la loi-cadre 97-13 en 2016. Toutefois, la réalité quotidienne reste complexe : une grande partie de la population handicapée – environ 5 % – vit encore dans des conditions de forte exclusion sociale, avec un accès limité à l'éducation, à l'emploi et aux services de santé. Les femmes et les personnes vivant en zones rurales sont particulièrement défavorisées. Malgré l'existence de quotas d'embauche dans le secteur public, la mise en œuvre concrète reste faible, et le manque d'infrastructures accessibles constitue un obstacle structurel. Le rôle des organisations de la société civile est fondamental, mais pour assurer une inclusion véritable, des investissements ciblés, une culture des droits plus enracinée et une réelle volonté politique d'appliquer les lois existantes sont indispensables.

Projet « École ouverte – Alliance éducatives pour l'inclusion »

L'initiative s'inscrit dans le Programme National de l'Éducation Inclusive du Maroc, qui vise à intégrer les filles et garçons en situation de handicap dans les écoles primaires, via l'application des Lignes Directrices Opérationnelles pour l'inclusion scolaire destinées aux enseignants, aux fonctionnaires du ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports et aux associations.

Budget total : EUR 1.1M
Contribution AICS : EUR 1M
Date de début : 2022
Chef de file : OVCI – La Nostra Famiglia
Objectif général : Contribuer à un enseignement équitable, inclusif et de qualité pour les filles et les garçons en situation de handicap

Ce qui caractérise l'initiative, c'est la mobilisation des volontaires du Développement Inclusif à Base Communautaire (DIBC) actifs dans toutes les régions du projet, qui se rendent auprès des familles d'enfants en situation de handicap, et des Organisations de la Société Civile (OSC) spécialisées dans le handicap, servant de liaison entre les familles et les institutions. Les objectifs de l'initiative sont : i) promouvoir et renforcer l'inclusion par la formation du personnel enseignant et auxiliaire ; ii) sensibiliser la population via

des activités territoriales. L'intervention se concentre sur l'intégration des enfants en situation de handicap dans les classes ordinaires, l'amélioration de la qualité de l'enseignement et le renforcement des **classes ressources**. Ces classes, mises en place dans le cadre de la législation actuelle, offrent un espace dédié à l'accueil des enfants en situation de handicap. Elles sont aménagées pour permettre à l'enseignant formé de travailler avec des méthodologies adaptées aux sensibilités des enfants, favorisant ainsi leur apprentissage. Par ailleurs ses enseignants bénéficient d'une formation aux approches pédagogiques du Nouveau Programme National de l'Éducation Inclusive, leur permettant d'élaborer un Projet Pédagogique Individualisé, destiné à l'inclusion de l'enfant dans la classe et à l'atteinte des objectifs pédagogiques.

Le projet « *École Ouverte* » se propose également de former le **personnel auxiliaire** des écoles, souvent peu informé sur les pratiques adaptées de soutien aux enfants en situation de handicap, tant pour les besoins personnels que pédagogiques. L'initiative vise ainsi à renforcer la synergie entre les différents acteurs scolaires, tout en adaptant les espaces (classes ressources et ordinaires) pour faciliter l'insertion des enfants en situation de handicap.

Le projet couvre cinq régions (Rabat – Salé – Kénitra, Souss Massa, Oriental, Casablanca – Settat et Tanger – Tétouan) avec pour objectif d'éliminer la stigmatisation persistante envers les enfants en situation de handicap et de les inclure dans la vie sociale du pays : l'acceptation du handicap au sein de la famille constitue la première étape vers l'inclusion. Le travail conjoint entre les OSC et les volontaires DIBC permet d'accompagner les familles vers l'acceptation du handicap, de les informer sur les institutions et services disponibles, et de favoriser l'inclusion scolaire. Les volontaires DIBC, résidant sur les territoires concernés, connaissent les dynamiques sociales et relationnelles avec les institutions locales. Formés aux méthodologies DIBC et accompagnés par du personnel technique (physiothérapeutes, orthophonistes, etc.), ils encouragent les familles à adopter des attitudes positives envers leurs enfants en situation de handicap, tout en combattant les préjugés. L'action des OSC s'inscrit en synergie avec celle des volontaires, des institutions locales et des écoles concernées.

Les activités de sensibilisation ciblent l'ensemble de la société, afin de montrer que la scolarisation constitue une étape majeure vers l'inclusion sociale, encourageant la vision du handicap non pas comme un désavantage mais comme une **opportunité** pour stimuler l'attention, la connaissance, le respect et la découverte de nouveaux talents. Un aspect particulièrement important est la sensibilisation parmi les élèves et jeunes étudiants pour **prévenir le harcèlement**, former les nouvelles générations et promouvoir une perception différente des enfants en situation de handicap.